

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2012

Compte Rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Lundi 24 Septembre 2012 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LASSOT.

La séance a été déclarée ouverte à 20 h 35

Madame Silivina CARRETTE a été nommée secrétaire de séance.

I – STEP : ETUDE DEVIS BRANCHEMENT EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente au à l'assemblée un devis du SIVOM Sologne Bourbonnaise de DOMPIERRE-SUR-BESBRE concernant la réalisation d'un branchement d'eau potable pour la Station d'Épuration.

Après examen des devis, le Conseil Municipal délibère, et, à l'unanimité des présents :

- **accepte** le devis n°11/05 du 12 septembre 2012 pour la réalisation d'un branchement d'eau potable ♂ 634.70€ HT soit 759.10€ TTC,
- **dit** que cette dépense est inscrite au budget assainissement 2012, en section d'investissement au programme n°005 'Station d'épuration',
- **autorise** Monsieur le Maire à passer commande et à effectuer toutes les démarches administratives attenantes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

FIN DE SEANCE : 21 h 00.

Le Maire,
Michel LASSOT.

